

taux et des hospices de notre ville montraient la même prévoyance afin d'être toujours prêts à subvenir à tous les besoins dont la classe pauvre ou infirme venait leur demander le soulagement qu'elle trouvait toujours près d'eux. Les réglemens si sages de l'administration hospitalière disaient de quelle manière devaient être faits les achats de blé, et indiquaient également toutes les conditions auxquelles devaient se soumettre les personnes chargées de faire les achats afin de les rendre très-satisfaisants. Cette fonction, regardée comme l'une de plus utiles. et des plus graves parmi celles confiées au corps des recteurs, était spécialement conférée à l'un d'eux :

« Sa mission, disent ces réglemens, consiste particulièrement à ne jamais laisser ces greniers au dépourvu, à faire les marchés dans un temps et à une époque convenables.... Ce recteur, suivant ce qui s'est de tout temps pratiqué, doit toujours prendre le plus beau blé qui puisse se trouver, quoiqu'il soit plus cher, et l'expérience fait voir tous les jours que c'est une économie de l'acheter ainsi; étant plus beau et plus pesant il fait de plus beau pain, meilleur, plus nourrissant, plus sain pour les pauvres et en plus grande quantité. »

Pour recevoir ces immenses provisions ainsi réunies sur un seul point, l'hospice de la Charité possédait dans son enceinte de fort beaux magasins isolés des autres bâtimens. Une des façades de ces greniers, celle tournée au couchant, donnait sur la principale cour du claustral. La façade opposée tournée au matin s'ouvrait sur le quai du Rhône. Dans le plan de cet établissement de bienfaisance dressé en 1647 et qui porte pour titre : *Portrait du magnifique bastiment de l'Hospital de la Charité de la ville de Lyon*, nous voyons que ce grenier avait une longueur d'environ quarante mètres sur une largeur